

Rapport moral et d'orientation

Congrès mai 2019

Je relisais récemment le mythe du *Rameau d'or* de Sir James George Frazer. Sur le bord du lac Nemi, près de Rome, vivait un prêtre-roi, dévolu à la déesse Diane. Lorsqu'il commençait à vieillir, le maître des lieux, devait être remplacé, selon un rituel étrange et brutal ; en effet, le roi devait être tué par le prétendant à sa fonction. Mais ce dernier ne pouvait commettre son crime qu'après avoir dérobé une branche de l'arbre sacré auprès duquel vivait le prêtre-roi. Le prétendant après avoir tué son prédécesseur de sa main restait en possession de la charge jusqu'à l'heure où un autre plus rusé ou plus vigoureux que lui, le mettait à mort à son tour.

Ce mythe pour rappeler tout de même que ceux qui clament que le roi est nu, avant de le brûler, (sur le bûcher), sachent que ce bûcher est celui de leur vanité qui appartient au dérèglement de l'ordre des choses.

J'ai échappé à ce funeste destin car autour de moi j'avais des vice-présidents d'exception et parce que, je le crois, une grande majorité du peuple amopalien me protégeait.

J'eus la chance d'avoir des collaborateurs exemplaires, des présidents et des bureaux de section toujours porteurs de bienveillance, d'exigence, et d'espoir, qui mobilisent les énergies, les enthousiasmes et les audaces du plaisir partagé. Ils sont toujours à la recherche de l'excellence, toujours dans le dépassement. L'UNITÉ de l'AMOPA est leur horizon. Ils ont compris que l'AMOPA – qui était une maison artisanale – est devenue au fil du temps et par la force des choses une entreprise qui baigne dans la complexité. Comme le souligne le sociologue Hartmut ROSA « tout s'accélère ».

Avec eux nous avons géré au mieux le champ de tensions qu'est l'AMOPA, sans trop de vague, mais avec le désir, comme Ulysse, comme les explorateurs-navigateurs de découvrir de nouveaux horizons. Je pense à l'esprit d'ouverture qui désormais nous habite, à ce refus de l'élitisme, à ce besoin de demeurer « des jardiniers qui sèment l'intelligence » (Victor Hugo) afin que chaque citoyen puisse assumer ses choix. Nous sommes engagés à conduire loyalement mais sans ménagement ni compromission un état de dialogue où la contradiction n'est pas vécue comme une offense.

« Il est urgent d'ouvrir à tous l'accès aux codes du savoir, de la culture, du devenir de soi, du respect des autres » l'écrit Jacques Attali. Cela justifie notre engagement total auprès la jeunesse mais aussi notre adhésion aux valeurs de l'École de la République en mettant en exergue le principe de laïcité.

Jamais l'AMOPA ne s'est marginalisée, ne s'est recroquevillée. Nous sommes des gens qui aimons les grands espaces, les savoirs partagés et les cultures qui se fécondent, notre culture c'est l'humanisme. Je rejoins encore Jacques Attali qui écrit que « l'arrogance est toujours le fossoyeur des civilisations. Que l'humilité est la condition du progrès humain. Que l'altruisme est la forme la plus intelligente de l'égoïsme ». Quand les hommes vivent dans la démesure ils sont grotesques. « Ne quémande rien. N'attends pas d'être un jour payé de retour. Ce que tu donnes trace une voie te menant plus loin que tes pas ». (François Cheng).

À nous de ne pas accepter les conduites non dignes de la confiance. Cultivons le rêve amopalien dont les contours changent tels les nuages ou les zéphyrus .Imaginons un « nouveau modèle de confiance reposant sur le partage, la fidélité » (Stieger). Croyons à notre capacité d'être des interlocuteurs incontournables dont on sollicite les regards pour faire avancer les problèmes sociétaux et notamment ceux de la sphère démocratique. Soyons fiers d'appartenir à une grande famille qui veut faire rayonner partout dans le monde la langue et la culture françaises. L'étonnement est notre moteur. Nous vivons une accélération sociale des changements de vie qui ne s'opère plus d'une génération à l'autre mais dans le temps d'une seule vie et une accélération existentielle du rythme de la vie.

Nous sommes restés fidèles aux quatre pactes qui étaient ambitieux mais tellement structurants pour notre devenir. Nous savons que seule l'opiniâtreté triomphe des tempêtes. Seule la constance mène au but. La longueur de vue, la fidélité constituent les plus hautes vertus. « Ne pas déroger, c'est le seul honneur de la vie.» nous rappelle Sylvain Tesson.

- Un pacte culturel

Nous croyons que la culture est un vecteur d'émancipation, d'égalité, un pilier de la cohésion sociale et un facteur d'humanité et de dignité. Elle offre des chances de se promouvoir, de s'accomplir. C'est un processus dynamique d'élévation et de dépassement. Nous devons encourager la créativité. « La culture renvoie aux biens de l'humanité, au nombre desquels se placent les œuvres de l'esprit, les arts et le patrimoine naturel. » André Malraux.

- Un pacte démocratique, républicain, citoyen

« La démocratie est ce qui reste de la République quand les Lumières se sont éteintes. » (Régis Debray).

Aujourd'hui nous sommes entrés dans une société de la connaissance, même si l'on sait que cet idéal ne sera jamais suffisamment rassasié, de l'horizontalité, des réseaux sociaux, de l'interactivité des groupes et des individus.

La confiance et l'adhésion ne peuvent se construire que dans le dialogue, la transparence (mais comment la définir ?), la reconnaissance de l'Autre, la tolérance nécessaire pour construire du lien social entre des personnes de convictions différentes.

La démocratie permet de faire émerger ce qui fédère, épanouit, rassemble ; c'est une source de « ré-enchantement » pour une AMOPA sans cesse en construction et en invention dans laquelle les clivages sociaux se sont complexifiés et de nouveaux territoires ont émergé.

La démocratie reste un idéal car si le vote pour tous est bien notre horizon, il n'est pas encore une réalité. *Ce n'est pas un groupe restreint qui doit décider du choix de nos élus.* Le cadre moral et administratif de l'AMOPA permet l'expression démocratique, la recherche du compromis et du consensus.

La démocratie c'est celle de l'exigence, de la rigueur, de la vérité, de la responsabilité, du courage, de l'inventivité à travers une multitude d'espaces d'expérimentations.

- Un pacte de solidarité

à l'égard de tous ceux qui composent la communauté amopalienne mais aussi de tous les acteurs de l'école de la République et bien sûr à l'adresse de toute notre jeunesse dont les actions doivent être identifiées, valorisées.

L'AMOPA a fait beaucoup, notamment pour la reconnaissance de l'enseignement technique trop souvent relégué.

Nous avons eu, je crois, le courage, de résister et d'agir face aux intérêts, aux égoïsmes, aux calculs, aux étroitesse. Notre méthode d'investigation combine les avantages de la loupe et du télescope. Nous avons tiré de nos recherches, de nos actions une morale mais jamais nous n'avons voulu faire de la morale. Toujours nous nous sommes efforcés de « Penser avant de croire et de réfléchir avant de penser » comme l'écrit le philosophe Raphaël Enthoven.

La générosité nous délivre de la subjectivité et entretient la culture du lien tout comme la laïcité.

L'AMOPA cultive en permanence des synergies et du lien avec les communautés francophones et francophiles du monde – c'est pourquoi j'ai créé le terme AMOPA-MONDE – et œuvre en toute clarté pour amplifier l'action collective

- Un pacte INTERGÉNÉRATIONNEL

« Dans le passé il faut aller chercher le réel advenu mais les possibles qui n'ont pas pu advenir ».

La reconnaissance par l'État de nos mérites nous oblige à donner aux Autres et notamment à la jeunesse les fruits de nos savoirs, de nos connaissances, de notre expérience. La transmission est un devoir. Nous ne pouvons transmettre que ce en quoi nous croyons, de toutes nos forces ; nous ne pouvons transmettre que ce que nous incarnons, même imparfaitement, par notre présence.

Comme Michel Serres nous adhérons à l'idée de la transitivity du don.

Nous puisons un plus d'énergie, de désirs en consacrant notre temps libéré au service de la jeunesse.

Inventons ou renonçons, osons sans reculer.

Refusons l'idée véhiculée par les sycophantes d'une AMOPA épuisée, à bout de souffle, impuissante et illisible.

« À force de reporter l'essentiel au nom de l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel » comme l'écrit Edgard Morin ».

Je vous emporterai avec moi et jamais je n'oublierai les magnifiques moments de bonheur partagés où chacun avait retrouvé l'envie de se parler, de s'écouter, de se connaître, de se respecter, de se comprendre pour mieux agir.

J'espère que l'AMOPA saura, toujours, pour reprendre le philosophe Alain, « Faire sonner l'humain, entendre le pas de l'homme. Le commun langage désigné par le beau nom d'humanité cette quête de l'homme, cette recherche et cette contemplation des signes de l'homme. » Le « je » solitaire détruit l'espoir d'un « nous » solidaire ! L'AMOPA est un carrefour d'attentes aussi plurielles que diverses, réunies autour d'une même exigence, l'élévation républicaine.

Comme le pensait Proust, soyons obstinés sur nos communes valeurs et soyons convaincus que l'AMOPA nous a permis de découvrir au fond de nous-mêmes et d'ouvrir « des demeures que nous n'aurions pu pénétrer. »

Il y a un temps qui passe et le temps de l'instant où je vais vous quitter. C'est ainsi. On n'est pas là pour durer mais pour être utile. Je vous emporterai avec moi et jamais je n'oublierai les magnifiques moments de bonheur partagés...

Je voudrais formuler quatre vœux :

- 1 – Que chaque amopalien puisse légalement participer aux décisions engageant le devenir de l'AMOPA
- 2 – Que chaque amopalien ait une connaissance sûre de l'utilisation de la cotisation qu'il doit acquitter
- 3 – Que l'unité demeure un principe exigeant, porteur de sens et d'efficacité
- 4 – Que l'honneur de l'AMOPA ne supporte pas les compromissions.

Assemblée générale de la Grande Motte

Dimanche 26 mai 2019

Rapport d'activité

Danielle Thouin secrétaire générale nationale 2015-2019

Le rapport d'activité est celui de l'année 2018.

Avant de commencer ce rapport, je souhaite saluer les présidents des associations AMOPA de l'étranger, de Grèce et de Finlande, Norvège, Italie, Allemagne du Nord, Suisse, ainsi que les présidents venus de l'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique et Guyane).

Mon objectif pour la rédaction de ce rapport c'est de rendre compte des liens qui existent entre les sections et associations de l'étranger et le siège national parisien. C'est contribuer à mettre en œuvre la devise de notre association « servir et partager ». Cette reconnaissance mutuelle est indispensable à notre image et renforce notre notoriété. Sachons rester unis dans la confiance et la fraternité, n'hésitons pas à nous servir des moyens de communication d'aujourd'hui, qui sont mis à notre disposition.

Je voudrais associer, à ce rapport, Chantal Pelletier, secrétaire générale adjointe, et Patrice Henriot, notre directeur administratif et culturel.

En 2018, notre association compte 16 728 membres, répartis dans cent quinze sections nationales et ultra-marines et douze associations de l'étranger conventionnées, cela représente 335 adhérents membres d'associations de droit local, auxquels s'ajoutent des adhérents individuels du monde entier (132). La perte, constatée, rapide d'adhérents, depuis plusieurs années, est, en 2018, moindre. Les efforts et une politique volontariste de relance des adhésions conduites à la fois par des sections et le siège national ont porté leur fruit. Nous sommes sur la bonne voie, continuons et systématisons les contacts personnels auprès de celles et ceux qui négligent leur ré-adhésion, la base de données à laquelle les présidents de section ont accès est utile et pratique pour faire ces rappels ! Soyons présents et actifs aux cérémonies de remise de décorations en distribuant nos plaquettes et en offrant des revues.

Au cours de cette année notre association poursuit ses actions en faveur de la jeunesse :

Les actions à caractère national :

-Le concours Défense et illustration de la langue française

Concours	Expression écrite	poésie	nouvelle	total
France DOM-TOM	311 (+35)	265 (+18)	224 (+81)	800 (+134)
Étranger	90 (+4)	116 (-28)	34 (-19)	240 (-43)

Les copies, au nombre plus important qu'en 2017, 1040 représentent 402 (+53) établissements, 68 (-3) sections de France et 8 (-6) pays qui ont participé à ce concours. Les copies les plus lointaines proviennent du Québec. Il faut remarquer, en 2018, une augmentation significative de copies de

nouvelles provenant des établissements de métropole et d'Outre-Mer. Par ailleurs, il y a moins de copies en provenance de l'étranger et moins de pays qui participent.

Nos partenaires pour ce concours sont les éditions des Belles Lettres, les associations d'une part l'ADOSOM qui offre des séjours dans sa résidence Windsor, cinq lauréats ont passé une semaine à Cannes et d'autre part Athéna qui propose des voyages culturels autour de la Méditerranée, cette année deux lauréats ont bénéficié de séjours en Grèce.

-Le concours Nous l'Europe :

Ce concours est parrainé par le Président du Parlement européen. Il est organisé par la section du Doubs qui assure, depuis 2017, la gestion du concours national « Nous l'Europe », en coopération avec la Maison de l'Europe de la région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2018, 14 établissements français et étrangers ont participé au concours. Il faut noter la participation de la Pologne, l'Italie, la Roumanie, Chypre, et Malaga. Des livres ont été offerts aux lauréats, ainsi qu'un voyage à Strasbourg avec visites de la ville et du Parlement européen.

-Les concours d'Histoire, de Géographie.

Ces deux concours méritent une attention particulière de la part des sections pour leur assurer une meilleure diffusion et ainsi augmenter la participation des élèves et étudiants. Ces concours sont dotés de prix dont le montant est important et contribue à la réalisation de leur projet personnel.

- Les autres concours et les bourses enseignement supérieur :

Des prix récompensent les meilleurs travaux d'élèves et d'étudiants :

Le prix Vignot d'Art Graphique est offert à des élèves ou à des étudiants des lycées techniques et professionnels qui ont proposé d'excellents travaux dans le domaine de l'imprimerie, du CAP au Diplôme des Métiers d'Arts. La section de la Vienne est organisatrice de ce prix suite au legs du maître-imprimeur poitevin Gaston Vignot qui récompense aussi bien des élèves de baccalauréat professionnel que des étudiants de BTS ou DMA.

D'autres concours sont organisés comme « Imagin'Action » avec l'AFDET. Ce concours récompense un projet réalisé par des groupes d'élèves de l'enseignement professionnel ou technique.

Enfin le concours qui récompense un premier roman francophone avec l'ADELFF (association des écrivains de langue française) montre notre soutien à la francophonie.

La bourse Berthier est attribuée chaque année à un instrumentiste à cordes d'un des conservatoires nationaux ou régionaux.

Une vingtaine de bourses ont, par ailleurs été attribuées à des étudiants de L3 ou masters de diverses universités afin de les aider dans la réalisation d'un projet de recherche.

Pour certaines de ces actions, la MAE et les sections départementales organisatrices assurent le cofinancement.

Je vous renvoie au site de l'AMOPA où figurent le palmarès des concours et la liste des récipiendaires de bourses. Je vous invite à lire la revue qui publie un compte rendu de toutes ces actions en faveur de la Jeunesse et de la Francophonie.

- Le don du livre :

L'AMOPA a distribué 16 826 livres répartis en 329 colis, presque cinq tonnes, grâce à la Marine Nationale et à l'association « Marine et Partage ». Huit escales dans l'Océan Indien et la mer de Chine ont été desservies par le Bâtiment de Projection et de Commandement "Dixmude" escorté de la frégate légère furtive "Surcouf". Par ailleurs, grâce à des contacts personnels et avec le concours des représentations consulaires, des livres ont pu être acheminés à Almaty au Kazakhstan, à l'institut Balkanski en Bulgarie. Grâce à une ONG, nous avons déposé des livres à l'école d'Antsirabé (soutenue financièrement par la section de Paris-Ouest) à Madagascar, ainsi que des ouvrages destinés à la préparation aux écoles d'infirmière à Dakar au Sénégal. La revue du mois de décembre évoquera le périple de 2019 du BPC vers d'autres destinations les Amériques et les Caraïbes.

Félicitations et remerciements à la section de Paris XIII et à son président Bernard Gomel pour cette belle opération de transmission de la culture écrite francophone. Ces livres, neufs, ont été offerts par les éditeurs parisiens et le CROUS de Paris met un local confortable à notre disposition à Paris 18ème.

- Les manifestations à caractère national :

Comme chaque année, des manifestations ont eu lieu dans le grand salon de la Sorbonne sous la présidence de Monsieur le Recteur des académies Paris-Versailles-Créteil :

-1-le jeudi 31 mai après-midi : distribution solennelle des prix du concours « Défense et Illustration de la langue française », en présence de l'ambassadeur de la République de Chypre, et conférence de Jean Pruvost « le prix des mots et le mot prix » qui s'est terminé par un moment musical offert par le lauréat de la Bourse Berthier Antonin Le Faure.

-2-Le mardi 27 novembre après-midi : un propos introductif du professeur émérite de l'Université de Cergy-Pontoise Jean Pruvost « au parfum des mots » puis deux conférences la première sur « l'olfaction ce sens troublant » par le professeur Michel Holeman enseignant-chercheur en chimie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, la seconde « l'unité de notre perception sensible rapportée à la pluralité des sens » par le docteur Marie Gavid service ORL du CHU de St Etienne. Un moment musical est offert par Antonin Le Faure, altiste lauréat 2018 de la bourse Berthier

- Le Chœur de l'AMOPA

Le chœur de l'AMOPA a poursuivi ses activités en 2018. Merci à Ana Smati chef de chœur et Franca Podesta, cheville ouvrière, qui œuvrent au rayonnement du chœur en proposant des programmes variés. Le chœur a participé en juin 2018 à « kiosques en fête » au square Maurice Gardette dans le XI arrondissement de Paris.

-Les activités spécifiques des sections.

Le premier salon du livre, organisé à Lille le 27 janvier, par la section du Nord a eu un franc succès, a permis de récompenser des élèves et de rencontrer des écrivains locaux.

En 2018, deux concours photos ont eu lieu :

-1-à Toulouse, salon « Garonne-Amopa », thème « mon école, la paix, l'Europe ». Les élèves viennent de 15 établissements, de l'école primaire au lycée, du département de Haute-Garonne, répartis en 3 catégories. 150 photos ont été primées (3 à 5 récompenses par niveau de formation). Les photos sélectionnées ont été exposées à la Maison des Associations du 8 au 27 octobre 2018. Airbus Staff Associations est partenaire de cette belle opération. Le salon est organisé tous les deux ans. Rendez-vous à Toulouse à l'automne 2020 !

-2-à Paris section Paris-Centre et Crous de Paris thème « l'eau et Paris ». Le concours est ouvert aux étudiants des Universités d'Ile de France. Le prix est offert par la section de Paris Centre, le CROUS assure la diffusion auprès des étudiants parisiens et franciliens ainsi que l'organisation matérielle. Quarante participants représentant dix établissements d'enseignement supérieur ont concouru. Les photos primées ont été exposées, en octobre 2018, au Centre culturel de l'Abbaye à Saint Germain des Près dans le 6ème arrondissement.

Des conventions de jumelage avec les associations de l'étranger : c'est l'AMOPA-MONDE.

La dernière convention vient d'être signée entre la section de Paris-Ouest et l'AMOPA-Irlande.

Merci encore aux collègues de l'étranger présents parmi nous.

En 2018, le siège a poursuivi les aides financières aux sections engagées dans des actions novatrices relevant de l'utilité publique pour un montant d'environ 20 000 euros. Vingt sections ont reçu entre 250 et 2 000 euros

Je voudrais remercier les secrétaires de section qui m'ont adressé les comptes rendus des assemblées départementales ainsi que les programmes d'activités. Les calendriers annuels ou mensuels sont publiés sur le site national et portés ainsi à la connaissance de tous. Voyages ou sorties peuvent intéresser d'autres adhérents et sympathisants afin de ne pas risquer l'annulation par manque de participants.

La lecture de tous ses documents montrent la vitalité des sections de notre association, il y a cependant quelques « belles endormies » à réveiller. Sachons développer des solidarités entre nous, renforcer les liens fraternels entre sections, je rappelle que tous adhérents et sympathisants peuvent participer aux activités d'une autre section que la leur. Gardons notre unité au service de tous !

-La communication et l'information (Chantal Pelletier)

La politique de communication de valorisation de notre Association s'est poursuivie tout au long de cette année. Être plus lisible à travers nos différents supports de communication, véhiculer une

image positive et moderne de notre Association, créer une unité telle a été la politique de communication menée par Chantal Pelletier avec l'accord du président national.

Notre logotype (palme – sigle – développé du sigle)

-1-Au niveau national :

Sous l'œil attentif de Chantal Pelletier, notre nouveau logotype a d'abord été intégré sur la *Revue de l'AMOPA* puis décliné sur quasiment tous nos supports de communication : le site, les documents d'information type affichettes concours, la papeterie : les cartes de vœux, le papier à en-tête « national », l'enrouleur, le drapeau...

Concernant le dossier « concours de l'AMOPA » :

- a) les courriers d'accompagnement des affichettes à destination des présidents des sections, des recteurs, etc... ont été, cette année, complètement repensés, repris et saisis par Chantal Pelletier sur le nouveau papier à en-tête.
- b) Les affichettes intègrent le nouveau logo mais une réflexion doit être menée afin de les rendre plus attractives et inciter à participer davantage à ces différents concours. Il conviendrait peut-être de dissocier le visuel de l'affichette qui est un appel à participer, du règlement de ces concours.

-2-Au niveau des sections :

Un vrai travail d'équipe a été réalisé avec Chantal Pelletier et les représentants des sections.

Les collègues de la section de l'AMOPA de Bordeaux ont lancé officiellement, à l'occasion du congrès 2017, ce nouveau logo en le déclinant sur tous leurs supports de communication : banderoles, badges, documents d'information, affichettes, etc...

Puis, suite à la réunion des présidents des sections de Lyon, en janvier 2018, il a été remis à chaque participant une clé USB comprenant les fichiers préparés par Chantal Pelletier de cette nouvelle charte graphique : le logo, le sigle : AMOPA, le développé du sigle, le papier à en-tête pré-formaté « section », et différents modèles de déclinaison sur des supports comme : enrouleur, drapeau, etc...

Beaucoup de sections utilisent le papier à en-tête pré-formaté « section », font l'acquisition d'un enrouleur à l'effigie de leur section et certaines se sont dotées d'un drapeau comportant le logo de notre association.

La charte graphique est en place, la ligne éditoriale est créée ce qui donne une image d'unité de notre Association.

Enfin suite aux démarches entreprises par Chantal Pelletier auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), notre logotype a été enregistré à l'INPI et publié au Bulletin Officiel de la propriété industrielle le 22 février 2019.

La Revue de l'AMOPA

Suite à l'enquête menée par Chantal Pelletier, rédactrice associée de la Revue, intitulée « votre opinion nous intéresse » lancée en 2017, et afin de répondre aux attentes de nos lecteurs et aux

demandes toujours plus nombreuses des représentants des sections, il a été décidé de consacrer dans les numéros à venir de la *Revue de l'AMOPA* encore plus d'articles sur la vie des sections et sur la valorisation des établissements d'enseignement technique et technologique.

Le site

Prise en charge par Anne Mathieu, présidente d'honneur de la section du Nord et notre webmaster Alain de Tinténiac, section de l'Essonne, ont œuvré une nouvelle fois pour mettre à jour le site, qu'ils soient remerciés !

Les instances nationales

Plusieurs réunions du CA et quelques réunions de bureau ont jalonné la vie de l'association en 2018. Les comptes rendus sont adressés aux présidents de section.

Je voudrais remercier les salariés qui, au quotidien, assurent le bon fonctionnement du siège.

Une réunion des présidents de section s'est tenue au lycée du Parc Lyon en janvier 2018, ce fut un moment fort apprécié où chacun a apporté son point de vue concernant la vie de sa section. Cette rencontre est aussi un moment de convivialité et d'échanges sur les activités de chacun. Félicitations et remerciements aux membres des bureaux et comités consultatifs pour leur engagement illustrant bien la devise « servir et partager ».

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport, sans évoquer celles et ceux qui nous ont quitté et tout particulièrement Roger Savajols et Hélène Gourio, mais aussi, la semaine dernière, Liselotte Schneider, présidente de l'association AMOPA-Allemagne du Sud, figures emblématiques de notre association, nous assurons à leur famille notre soutien et nous partageons leur immense peine. Observons un minute de silence.

Le mandat de quatre ans que vous m'avez confiée à Besançon en 2015 s'achève, je souhaite vous dire mon émotion, j'ai essayé, humblement et fraternellement, d'être au service des sections et associations de l'étranger, Je remercie celles et ceux qui m'ont aidée dans et engagement. Merci pour votre confiance, sachez que ma fonction de secrétaire générale nationale m'a permis de surmonter les moments difficiles de la retraite et de poursuivre, ainsi mon chemin, au service de de l'École de la République, du fond du cœur MERCI.

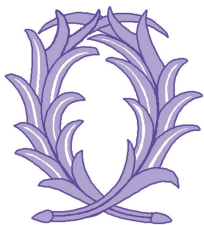
Je vous remercie pour votre attention et suis prête à répondre à toutes les questions.

Vive l'AMOPA et rendez-vous à la Rochelle les 16 et 17 mai 2020 !

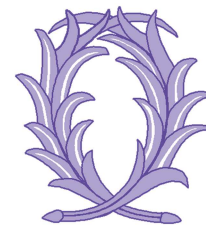
Ce rapport d'activité a été adopté, à l'unanimité des présents et représentés.

La Grande Motte le dimanche 26mai 2019.

La secrétaire générale (2015-2019) : Danielle Thouin



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Siège : 30 av Félix Faure / 75015 PARIS Tél : +33 1 45 54 50 82

Site : <http://www.amopa.asso.fr>

RAPPORT FINANCIER Exercice 2018 / BUDGET Année 2019

Des responsables de sections interrogent sur le compte financier 2018 et le budget 2019 en particulier lors et après l'assemblée générale de Lyon du 29 avril 2019. Il m'est, entre autres questionnements, demandé des précisions sur le déficit constaté 2018, le déficit prévisionnel 2019, le versement du solde de la quote-part 2018, le point sur l'appel 2018, les rappels 2016 et 2017, la saisie des cotisations par le siège ainsi que le coût engendré par les procédures d'exclusion de deux amopaliens.

Afin de préparer dans les meilleures conditions de transparence l'assemblée générale de La Grande Motte du dimanche 26 mai 2019 merci de prendre connaissance de ce rapport financier et des fichiers annexés au format PDF :

➤ Le tableau "AMOPA NATIONALE – VIE ASSOCIATIVE – REEL 2018 / BUDGET 2019. Le résultat 2018, validé par l'Expert-comptable est de -111601,66 Euros. Je tiens à affirmer que des mesures d'économie ont été systématiquement recherchées et ce avec succès. Deux dépenses "plombent" et expliquent le mauvais résultat. La première est la conséquence d'un problème affectant la façade de l'immeuble parisien du siège (chute d'un élément – oriel - d'une colonne sur la voie publique) impliquant une réfection et dans la continuité (décision de la copropriété) un ravalement et une remise en état de la toiture. Les travaux ont été provisionnés à hauteur de 40000 Euros dans les comptes de l'exercice 2018. Les dernières estimations font apparaître que les travaux pourraient s'élever à 80000 Euros.

➤ La deuxième dépense affectant aussi le réel 2018 et le prévisionnel 2019 a été, dans un document conséquent de suivi, toujours porté à la connaissance des administrateurs de l'AMOPA de manière à ce que chacun ait bien conscience des conséquences financières des démarches entreprises pour exclure deux membres de notre association. Sans détailler, l'AMOPA a perdu sur la forme un premier volet du procès à l'initiative des exclus faisant appel de la décision entérinée lors de l'assemblée générale de COMPIEGNE en mai 2018. L'AMOPA est en attente des résultats judiciaires du deuxième volet de cet appel et d'une démarche auprès du Procureur de TOULON pour "abus de confiance". Par ailleurs on peut aussi légitimement envisager un nouveau et éventuel procès suite à l'assemblée générale de Lyon. L'impact sur les comptes 2017 était de 1427,64 Euros, celui sur les comptes 2018 est de 27651,39 Euros et sur l'exercice en cours de 2019 de 12361,39 Euros. Le montant "disparu au 31/12/2017 des fonds de la section du VAR est de 10000 Euros. Une avance de 1500,00 Euros a été allouée à la section du VAR. L'ensemble cumulé 2016, 2018 et 2019 à la date du 29/04/2019 s'élève à 52940,42 Euros.

Compte-tenu des éléments non encore réglés ou à venir du dossier porté à ma connaissance j'ai estimé souhaitable de provisionner une somme complémentaire de 18 000 Euros en 2019. Sachant qu'une heure de notre avocat nous coûte environ 400 Euros TTC, ce provisionnement pourrait même se révéler insuffisant. **Je rappelle, en insistant, que je me dois en qualité de Trésorier national une information complète et scrupuleusement honnête, les aspects financiers des procédures judiciaires des amopaliens exclus sont un élément non occultable du compte financier 2018 et du budget 2019.**

➤ Le document "Résolutions La Grande Motte", les résolutions qui seront soumises aux votes lors de l'assemblée générale.

➤ Le document "Rbt par reçu fiscal" qui est complet et n'implique pas d'explications détaillées autres que celles mentionnées.

Situation des adhésions à l'association illustrée par les variations suivantes, 2017, 2018 et situation mi-mai 2019.

Adhésions	2017	2018	2019 (mi-mai)
Total	17122	16728	9825
Etrangers Asso.		338	8
Etrangers Indiv.	419	143	39
Adhésions France	15564	15043	9533
Adhésions OM	542	545	146
Sympathisants FR	597	659	96
Sympathisants OM	6	0	3

Abonnements	2017	2018	2019 (mi-mai)
Nb	7179	6680	3948

Pour mémoire, le budget 2018 a été préparé sur la base de 16000 adhésions et de 6000 abonnements (données arrêtées en concertation avec le Président et entérinées par le bureau du mercredi 28 mars 2018). Il était apparu indispensable de prévoir une réalité conforme au principe de sincérité de l'élaboration du budget de l'association. **Ce choix était en corrélation avec les diminutions constatées des années précédentes en espérant une stabilisation.** Le projet de budget arrêté par le CA du (05/04/2018) proposait au vote de l'Assemblée générale de COMPIEGNE le 05/05/2018 un résultat négatif net envisageable de 65729,84 Euros auquel il a été ajouté un provisionnement supplémentaire de 60000,00 Euros destiné à la participation (à raison de 20%) de la remise en état du bâtiment abritant le siège national 30 av Félix Faure, PARIS 15^{ème} suite à l'effondrement d'une colonne sur la chaussée (terme précis => oriel).

De fait, le compte financier 2018 se caractérise par les données suivantes :

Total du bilan => 3474789,00 Euros / Chiffre d'affaires => 671810,00 Euros (21385 Euros en moins par rapport à 2017, 3,08 %). Baisse des cotisations 12000 Euros, baisse des abonnements 10600,00 Euros.

Résultat net comptable => - 111601,66 Euros, montant proposé aux votes comme report négatif au compte "Réserve générale".

Rappel, en juin 2017 l'assemblée générale de BORDEAUX avait voté un report négatif de 20297,00 Euros au compte "Réserve générale".

Rappel, en mai 2018 l'assemblée générale de COMPIEGNE avait voté un report négatif de 57328,18 Euros au même compte "Réserve générale".

La gestion du siège a poursuivi en 2018 une volonté affirmée d'économie et de sagesse des dépenses (courriers, contrats divers, fluides, remplacement des fenêtres isolation double-vitrage).

Le nombre des adhésions 2018, légèrement supérieur aux prévisions est toutefois en baisse en dépit d'appels et de rappels répétitifs. Cette problématique doit demeurer un point essentiel de

la réflexion de cette assemblée générale. La base informatique des adhérents conjointement au livre blanc de l'AMOPA révèle toujours des grandes disparités entre les sections. Certaines sans activités ARUP, sans volonté de contacter les adhérents âgés ou éloignés, sans implication dans les concours...

La saisie des remontées financières des sections a été, début 2019, plus difficile que celle des années précédentes. Ce constat de difficulté d'obtenir des documents justes est une préoccupation croissante en mentionnant toujours des sections totalement défaillantes ou pseudo-défaillantes ou n'accompagnant pas leurs comptes financiers des relevés bancaires au 31/12/2018.

Ce constat est inquiétant car les défaillances se répercutent sur le compte financier 2018 de l'AMOPA qui devrait être une compilation sans approximations de l'ensemble SECTIONS / SIEGE.

Un examen attentif de la répartition budgétaire proposée par certaines sections interpelle quant à l'utilisation disparate de leurs crédits annuels, (fournitures de bureaux, frais location, entretien, réparation, location de salles, frais de mission dont congrès et réunions internes, frais d'AG, frais postaux, frais de téléphone et de suivi d'internet, frais divers sans explicatifs justifiés, pseudo formes d'emploi non légales. **Ce constat révèle des gestions de sections dont il conviendrait d'affirmer une régulation nationale.**

De même un chantier sur les comptes bancaires et l'obligation légale d'ouverture au nom du Président national qui ensuite délègue aux responsables des sections est à mettre en œuvre sans délai. Les difficultés pour comprendre le fonctionnement financier de l'ancienne section du VAR et les refus de la banque sur des "points de confidentialité" pendant une longue période, et encore maintenant, démontrent l'urgence d'une clarification de chacune des comptabilités.

Un autre élément de la réflexion doit porter sur l'évolution des adhésions et des abonnements, (2016 => 8035 45% / 2017 => 7119 42% / 2018 => 6680 / 40%).

BUDGET 2019

Il a été préparé sur la base de 16667 adhésions et de 6000 abonnements (données arrêtées en concertation avec le Président et entérinées par le bureau du mercredi 20 mars 2018). Il est apparu indispensable de prévoir une réalité conforme au principe de sincérité de l'élaboration du budget de l'association. **Ce choix est en corrélation avec le constat des années précédentes.**

Le projet de budget a été arrêté par le CA du 27 mars 2019 et il est proposé au vote de l'Assemblée générale de la GRANDE MOTTE du 26 mai 2019 avec un résultat net envisageable négatif de 120909,30 Euros qui ne tient pas compte des résultats à venir en janvier 2020 des sections. (Pour information le résultat des sections en 2018 est d'un montant négatif de 87358,49 Euros).

Le budget 2019 prévoit un suivi des dépenses, en particulier celles engendrées par des augmentations diverses (frais postaux, EDF, chauffage... et un réajustement des salaires).

Il a été aussi retenu :

- Aide prévisionnelle aux sections ayant déposé une demande auprès du national (environ 25 000,00 Euros).
- Distribution des prix, manifestation à la Sorbonne.
- Coût des conférences à la Sorbonne.

- Le coût des envois des revues aux associations étrangères et celui des envois des livres à l'étranger.
- L'AFAMOPA a fait l'objet d'une cessation d'activité et par décision de l'assemblée générale de l'AMOPA, le crédit résiduel a été affecté à l'AMOPA. En 2018, 60846,00 Euros figurent toujours dans la trésorerie du Rhône et 16648,06 Euros dans celle du Bas-Rhin. Ces sommes sont normalement dévolues aux actions ARUP des sections concernées. (Dossier en cours de suivi).
- Je vous remercie de votre attention et demeure à votre disposition pour toute information complémentaire par téléphone, courriel ou lors du congrès de La Grande Motte.

Alain CELERIER.
Trésorier national

Assemblée Générale de l'AMOPA
LA GRANDE-MOTTE / Dimanche 26 mai 2019

RÉSOLUTIONS	Pour	Contre	Abst ou Nul
<p>Résolution 1 : <i>comptes de l'exercice 2018.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, après avoir entendu le rapport du Trésorier national, pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 31/12/2018, entendu le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés. Elle approuve également le compte des emplois des ressources.</p>	197	30	43
<p>Résolution 2 : <i>quitus.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, comme suite à l'approbation du Conseil d'administration réuni le 27 mars 2019, donne quitus entier et sans réserve au Trésorier national et au Président national de l'exécution de leurs gestions pour ledit exercice de l'année 2018.</p>	235	9	26
<p>Résolution 3 : <i>affectation de résultat.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA décide, sur proposition du Conseil d'administration du 27 mars 2019, de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2018, soit la somme de 111 601,66 euros, en report négatif et en totalité au compte : Réserve générale.</p>	221	12	37

Assemblée Générale de l'AMOPA
LA GRANDE-MOTTE / Dimanche 26 mai 2019

RÉSOLUTIONS	Pour	Contre	Abst ou Nul
<p>Résolution 1 : <i>comptes de l'exercice 2018.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, après avoir entendu le rapport du Trésorier national, pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 31/12/2018, entendu le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés. Elle approuve également le compte des emplois des ressources.</p>			
<p>Résolution 2 : <i>quitus.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, comme suite à l'approbation du Conseil d'administration réuni le 27 mars 2019, donne quitus entier et sans réserve au Trésorier national et au Président national de l'exécution de leurs gestions pour ledit exercice de l'année 2018.</p>			
<p>Résolution 3 : <i>affectation de résultat.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA décide, sur proposition du Conseil d'administration du 27 mars 2019, de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2018, soit la somme de 111 601,66 euros, en report négatif et en totalité au compte : Réserve générale.</p>			